

DEPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT DE
BOULOGNE SUR MER

COMMUNE DE COLEMBERT

62142

CANTON DE
DESVRES

Téléphone : 03.21.33.30.88
Télécopie : 03.21.32.36.32
Mél : communedecolembert@wanadoo.fr
Site : www.colembert.fr

Le Vendredi 10 février 2012

1ère Lettre du Conseil 2012

Le Conseil Municipal s'est réuni le 20 janvier 2012 à 20 heures sous la Présidence de Monsieur Michel MUSELET, Maire.

Sont excusés : Mademoiselle Jocelyne SAINT-MAXENT,
Monsieur Sébastien DUFOSSE.

A donné pouvoir : Monsieur Sébastien DUFOSSE à Monsieur Etienne MAES

Madame Christelle PICOUT est désignée secrétaire de séance.

Le Procès Verbal de la précédente séance est adopté à l'Unanimité

1) - Positionnement de la Commune par rapport au dernier projet d'assainissement individuel ou collectif

Monsieur le Maire retrace l'historique du Syndicat d'eau.

Il énumère à l'Assemblée les avantages et les inconvénients d'un Assainissement Collectif et d'un Assainissement Non Collectif.

Afin de mieux appréhender le dossier, il suggère de reporter le vote à une prochaine réunion.

Il propose à l'Assemblée la tenue d'une réunion d'information destinée à l'ensemble de la population.

Une invitation sera adressée aux habitants.

2) - Projet d'arrêté d'interdiction de circulation des véhicules sur les coteaux de la WARENNE

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Abel DESPREZ, Adjoint Délégué en charge du dossier.

Monsieur Abel DESPREZ propose à l'Assemblée la mise en place d'un arrêté réglementant la circulation des engins motorisés afin de donner pouvoir au Maire d'assurer la sécurité publique et de préserver l'environnement.

A l'Unanimité le Conseil Approuve.

3) - Projet de création d'un hameau

Monsieur le Maire demande à Monsieur Etienne MAES, Adjoint Délégué de présenter le projet.

Monsieur MAES fait part à l'Assemblée de la nécessité, suite à l'urbanisation de la route de la Vallée, de créer un hameau.

Il explique qu'un arrêté municipal doit être pris afin de pouvoir limiter la vitesse à 50 km/h, sur une distance d'environ 1km.

A l'Unanimité, le Conseil Municipal Accepte la proposition, Décide de nommer ce hameau « La Vallée » et Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cet objet.

4) - Déviations de le Wast – Position du Conseil Municipal de le Wast

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de l'avancement des travaux de la déviation de le Wast.

Il explique que les travaux de réalisation du premier giratoire sont quasiment terminés et rappelle qu'il est géographiquement situé sur le territoire de la Commune de Colembert.

Il informe les Conseillers que le Conseil Municipal de Le Wast a, lors de sa réunion du 04 décembre 2011, donné son accord pour prendre en charge les frais d'entretien

A l'Unanimité le Conseil Municipal Accepte.

5) - Débat d'Orientations Budgétaires

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Abel DESPREZ, Adjoint Délégué en charge du dossier.

Monsieur DESPREZ explique qu'il n'y a pas lieu pour l'instant de prévoir une augmentation du taux des impôts.

Il informe que la trésorerie de la Commune s'élève à 363 644 € au 31/12/2011.

Les charges de prêts pour l'année se montent à 53 070 € (capital : 31 858 € et intérêts 21 212 €)

L'encours de crédit est de 570 183,33 €.

Il rappelle les travaux engagés :

- le columbarium : 7 850,00 €,
- l'Eglise pour un budget de 50 000 € subventionné à 60 % (20 000 € à la charge de la Commune),
- les plantations à la Warenne : 1 000,00 €,
- le remplacement d'une fenêtre à la Sacristie.

Il propose les travaux à prévoir :

En 2012 :

- Route d'Alembon : 2ème tranche à réaliser dans la même qualité que la 1ère,
- Informatisation de la cantine.

En 2013 :

- Terrain multisport : 100 000 €. Prévu sur une surface de 400 m², il pourra être utilisé par les écoles et les jeunes du village. Des demandes de subventions seront effectuées.
- Mairie : réfection de la façade et effacement d'une partie des appentis en tôle situés à l'arrière du bâtiment.
La possibilité de mettre en place un chantier école est à l'étude.

En régie :

- Ecole primaire : fuite au niveau du toit,
- Salle du Conseil : travaux d'isolation,
- Accotements à finaliser rue de la Linoterie en 2012 et rue de la Vallée en 2013,
- Salle Polyvalente: remise en peinture des menuiseries,
- Terrain de foot : Chemin piétonnier d'environ 2m à créer le long de la main courante (une partie sera réalisée par les bénévoles de l'association sportive),

6) - Vente de terrains

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Etienne MAES, Adjoint Délégué, en charge du dossier.

Monsieur MAES indique à l'Assemblée le souhait d'un propriétaire de vendre 3 parcelles de terrain à bâtir, situées rue de la Linoterie.

Il rappelle que le Conseil a déjà délibéré pour la conservation d'une bande de 3m, située devant les terrains à urbaniser et destinée à permettre le stationnement des véhicules de passage. Il précise que l'aménagement de cette zone reste à la charge du propriétaire vendeur et indique que cette information est systématiquement rappelée lors du dépôt du document d'urbanisme.

Dans le cas précis, une emprise de 34 m² doit être effectuée en bordure de la propriété. Il explique que cette acquisition doit être actée chez un notaire et demande aux Conseillers d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte.

A l'Unanimité le Conseil Municipal Accepte.

7) – Décision de ne pas renouveler le bail de chasse

Monsieur le Maire informe le Conseil de la réception d'un courrier émanant du locataire de la chasse Communale située à la Warenne demandant de mettre un terme au bail de location.

Le Conseil Municipal prend acte et:

- décide de procéder à la location du droit de chasse sur le terrain communal de la Warenne, par adjudication publique aux enchères, à l'extinction des feux,
- donne tout pouvoir à Monsieur le Maire,
- désigne Maître Vendenbroucque pour réaliser l'adjudication.

8) - Plan de zonage GRDF

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée un article de la loi « grenelle II » faisant obligation à tous les exploitants de déclarer leurs réseaux avant le 31/03/2012.

La Commune est uniquement propriétaire du réseau d'évacuation des eaux pluviales.

Le Conseil prend connaissance du plan de zonage de Gaz de France.

Les Conseillers Municipaux décident à l'Unanimité que faute d'archives consultables pour définir un plan des réseaux, la Commune effectuera à la demande un marquage piquetage de la zone concernée par les travaux.

9) - ZNIEFF

M le Maire informe le Conseil Municipal de la réception d'un courrier de Monsieur le Préfet de Région, indiquant le nouveau secteur de la ZNIEFF, Bois de Haut, Bois de l'Enclos et Coteaux Adjacents, d'une superficie de 1240 ha.

Monsieur le Maire indique que la Commune a réalisé d'importants travaux de défrichements sur la Warenne afin de protéger ce secteur.

10) - SACEM

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée d'un courrier de la SACEM et de l'AMF pour la proposition de la souscription d'un nouveau forfait.

Le Conseil Municipal décide à l'Unanimité de choisir le forfait à 75,00 € TTC annuel.

•- Synthèse annuelle de la qualité de l'eau par l'ARS

Monsieur le Maire donne lecture de la note de synthèse de l'ARS concernant la qualité des eaux délivrées par le réseau de distribution en 2010.

L'eau présente une très bonne qualité bactériologique et est conforme aux normes réglementaires fixées pour les substances indésirables, les substances toxiques et les pesticides.

•- **Taxe Locale sur l'Electricité**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée la délibération du 30/09/2011 à laquelle le Conseil Municipal avait fixé le taux de la taxe locale d'électricité à 8 %.

Il explique que ces fonds seront gérés par la Fédération Départementale de l'Energie puis reversés aux Communes.

13) - Contentieux

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Etienne MAES, Adjoint délégué à en charge du dossier.

Monsieur MAES indique qu'un bâtiment a été érigé sans autorisation sur le domaine public.

Son positionnement et la pose d'une barrière gênent l'accès à une parcelle agricole.

Le propriétaire est informé des faits.

A l'Unanimité le Conseil Approuve que la demande de démontage soit portée sur le document d'urbanisme qui sera produit préalablement à la vente et demande que l'accès à la parcelle agricole soit maintenu sans entrave.

14) - Ravalement des logements rue du communal

Monsieur le Maire informe le Conseil que suite à une demande en octobre 2011, HABITAT 62/59 a confirmé pour cette année le ravalement des logements situés rue du Communal.

15) - Marche nocturne organisée par la Communauté de Communes de Desvres – Samer

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la demande de la Communauté de Communes de DESVRES-SAMER d'organiser dans notre commune une marche nocturne, le 06 juillet 2012.

Il passe la parole à Monsieur Abel DESPREZ.

Monsieur DESPREZ indique que Messieurs Olivier de LAURISTON et Thierry CAZIN ont été sollicités et acceptent l'installation des chapiteaux sur leurs propriétés.

A l'Unanimité, le Conseil Municipal Autorise Monsieur le Maire à signer les conventions et Accepte la mise à disposition de l'électricité.

Monsieur le Maire souhaite qu'un maximum de bénévoles participe à cette soirée.

16) - Travaux route d'Alembon

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Joël SERGEANT, Adjoint délégué, en charge du dossier.

Monsieur SERGEANT rend compte de la réalisation des travaux réalisés.

Il informe de la mise en place d'un ralentisseur et précise que le coût est inclus dans le marché.

17) - Embauche d'un CDD emploi aidé

Monsieur le Maire informe le Conseil de l'embauche de Madame Frédérique MIELLOT, employée sous contrat CAE-CUI pour une période de 6 mois.

Elle s'occupera de l'entretien des bâtiments communaux.

Il précise qu'aucune candidature d'habitant de Colembert ne respectait les critères du contrat aidé CAE-CUI.

Suite au départ en retraite de Madame Danielle HAVART, le Conseil Municipal décide d'organiser une cérémonie et de lui offrir un cadeau.

18) - Questions diverses

Madame Sylvie LEBAS informe le Conseil Municipal de la tenue d'une réunion de l'Association Colembert Loisirs Enfants le mardi 24 janvier 2012.

Madame Geneviève MARTEL, Adjointe Déléguée informe l'Assemblée du départ en classe de neige des élèves CM1-CM2, le vendredi 27 janvier 2012.